

cées jusqu'ici pour expliquer le mode d'origine des jumeaux et des monstres doubles puis il propose la sienne, qui peut se définir "la théorie du point germinatif".

Le développement de l'embryon, dit-il, depuis le stage de gastrula jusqu'à l'apparition de la gouttière médullaire et des premiers indices des vésicules cérébrales, jusqu'à ce stage de la formation des matrices des différentes parties du futur organisme, le développement de l'embryon jusque-là, dit-il, est identique (of a nature identical) à ce que l'on constate dans le développement de la plante, à savoir que le développement en longueur se fait par la production et la prolifération de cellules venant d'un point germinatif, respectivement supérieur et inférieur.

Ainsi le mode de développement des deux parties latérales et symétriques de l'embryon exige qu'elles n'originent pas d'un seul centre germinatif mais bien d'une paire de tels points germinatifs. Et comme ces cellules germinatives originelles ont la potentialité de donner naissance par division successive à toutes les classes de tissus et même à chaque tissu, de même chacun de ces points lorsque séparé de son congénère peut donner origine à une série complète d'organes, soit postérieurs soit antérieurs.

Et c'est ainsi que suivant la période embryonnaire à laquelle a lieu la séparation des groupes cellulaires originels, nous avons ces variétés atypiques de fœtus pouvant aller jusqu'à ces monstruosité connues de tous.

En terminant, il attire l'attention sur ce fait que la prolifération continue des cellules des points germinatifs, après l'organisation et l'apparition des organes centraux (axial organs) offre l'explication la plus simple et la plus satisfaisante de ces tératomes développés aux sites des pôles antérieurs et postérieurs de l'embryon : tumeurs congénitales sacrales et épignatus.

Au contraire, ces cellules des points germinatifs s'arrêtent-elles dans leur multiplication, que nous avons là également une explication de ces conditions variées d'atrophie, soit au pôle supérieur, soit au pôle inférieur.

(Traduction par E. St-Jacques et E. Barrette)

SOCIÉTÉ MÉDICALE DU DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRE

SEANCE DU 1 NOVEMBRE 1907

Le Docteur E. F. Panneton, Président au fauteuil.

Membres présents : Drs L. P. Normand, C. N. Deblois, J. H. Leduc, Nap. Lambert, C. E. Darche, Ollidier Tourigny, de Trois-Rivières ; Drs B. Bourgeois, de Montréal ; Omer Hélie, de St-Grégoire ; M. P. Grenier, de St-Maurice.

Le rapport de la dernière assemblée est lu et adopté.

Le Docteur Darche et le Docteur Tourigny donnent ensuite une conférence sur les "Opsonines".

Le président remercie les conférenciers et les félicite d'avoir fait ce travail dont profiteront certainement les membres de la Société.

Le Docteur Bourgeois voit avec plaisir que l'on traite à la Société médicale de Trois-Rivières des sujets aussi scientifiques et d'une actualité aussi grande. Il ajoute quelques mots sur les Opsonines; il dit que tous les savants sont à étudier ce sujet et déjà ils en ont tiré des résultats pratiques très importants.

Le Docteur Panneton félicite le Docteur Normand à l'occasion de sa nomination à la présidence du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Le Docteur Deblois ajoute quelques mots et présente la résolution suivante qui est adoptée à l'unanimité :

" Considérant que le Docteur Normand représente depuis plusieurs années les médecins de notre district qui l'ont élu unanimement gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens.

" Considérant qu'il a été l'un des fondateurs et le premier président de l'Association médicale des Trois-Rivières.

" Il est résolu que la Société médicale du district des Trois-Rivières adresse ses plus chaleureuses félicitations au Docteur Normand pour sa récente nomination au poste de Président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec "

Le Docteur Normand remercie ses confrères pour les bons sentiments qu'ils montrent à son égard. Il est fier de l'honneur qui lui a été fait, mais il sait que la position de Président du Collège entraîne beaucoup de responsabilité. Il parle des questions importantes qui sont actuellement devant le Collège. La création d'un bureau central d'examineurs, la réciprocité interprovinciale, la réciprocité avec l'Angleterre. Il dit que les sociétés médicales doivent être consultées par les gouverneurs du Collège lorsqu'il s'agit de décider des questions qui intéressent la profession toute entière.

Le Docteur Normand est le premier Président du Collège qui ne soit pas professeur à l'une de nos Universités.

On procède ensuite à l'élection qui donne le résultat suivant :

Président, C. N. Deblois.

Vice-Président, H. Marchand.

Deuxième Vice-Président, M. E. Gervais.

Secrétaire-trésorier, Olivier Tourigny.

Membres du comité de direction : Omer Hélie, de St-Grégoire ; J. C. Gélinas, de Shawinigan ; M. P. Grenier, de St-Maurice ; Louis Bellisle, du Cap de la Magdeleine.

On vote des remerciements aux officiers sortant de charge et la séance est levée.

OLIVIER TOURIGNY,
Secrétaire-Trésorier.